



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.20/2006/5
10 février 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS et RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Groupe d'experts des comptes nationaux

Huitième réunion
Genève, 25-28 avril 2006
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

COMPTES RÉGIONAUX DES PAYS DE LA CEI¹

Document présenté par le Comité de statistique de la CEI

La réunion est organisée conjointement avec Eurostat et l'Organisation de coopération
et de développement économiques.

Introduction

1. Cette communication indique comment les pays de la CEI établissent leurs comptes par région et calculent le produit régional brut (PRB) et comment les gouvernements et les instituts de recherche utilisent ces données; elle décrit aussi les problèmes d'ordre théorique et pratique que pose la comptabilité régionale, ainsi que les sources de données et leurs limites. L'accent est mis sur l'assistance technique apportée aux pays de la CEI par le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT). Suit enfin un bref examen des plans de travail des pays de la CEI dans ce domaine.

¹ Cette communication a été établie par Y. Ivanov à l'invitation du secrétariat.

Les comptes régionaux dans les pays de la CEI: demande, utilisateurs et emplois

2. Depuis quelques années, les gouvernements des pays de la CEI (à l'échelle tant fédérale que régionale) s'intéressent de plus en plus aux statistiques régionales et, en particulier, aux comptes régionaux, du fait qu'ils accordent une plus grande attention au développement social et économique à ce niveau. La politique régionale est devenue partie intégrante des programmes globaux de développement socioéconomique des États; elle est énoncée dans les documents officiels traitant du développement des régions.

3. En 2005, par exemple, le Ministère russe du développement régional a publié un document intitulé «Stratégie de développement socioéconomique des régions de la Fédération de Russie», qui analyse les problèmes rencontrés dans ce domaine et indique les priorités de la politique régionale du gouvernement ainsi que les mécanismes nécessaires à leur réalisation. Les données sur le PRB y sont utilisées pour souligner les différences de niveau de développement économique entre les régions et l'évolution de ces différences sur plusieurs années.

4. En Russie, les données du PRB sont actuellement utilisées comme point de départ pour le calcul des sommes allouées aux régions qui ont droit à une aide financière du gouvernement central. Les formules de calcul précises sont décrites dans le document du Ministère des finances intitulé «Méthode pour l'allocation de ressources du Fonds d'aide financière aux ressortissants de la Fédération de Russie».

5. Les différences existant entre les régions de Russie en matière de développement économique et leurs incidences sont étudiées dans le Rapport mondial sur le développement humain 2005 publié par le PNUD, qui comporte notamment des estimations de l'indicateur de développement humain (IDH) pour toutes les régions de Russie pour l'année 2002.

6. Pour satisfaire la demande des gouvernements, les services statistiques des États de la CEI incluent dans leurs programmes de travail l'établissement de comptes régionaux et, en particulier, le calcul des PRB et des flux qui s'y rapportent. Ces données sont utilisées pour l'analyse des résultats économiques des régions et de leur contribution à la croissance économique globale du pays, pour l'évaluation des différences régionales en matière de développement économique et pour l'étude des relations financières entre le centre et les régions. Elles sont aussi utilisées pour l'estimation du montant de l'aide financière accordée à certaines régions. Les chiffres des PRB, croisés avec d'autres données, servent à analyser les différences régionales en ce qui concerne le niveau des revenus, l'emploi, la pauvreté et les migrations. Sur un plan plus général, ces chiffres (croisés avec d'autres indicateurs régionaux) sont utilisés pour la définition de la politique régionale et pour l'évaluation de son application. Dans tous les États de la CEI, les instituts de recherche sont aussi des utilisateurs des données sur les PRB. Dans certains d'entre eux, des chercheurs s'en servent pour calculer expérimentalement par dérivation des indices régionaux de développement humain. Dans quelques pays seulement, ces informations sont demandées par des entreprises et d'autres entités.

Aperçu général de l'établissement des comptes régionaux dans les pays de la CEI

7. Actuellement, neuf pays de la CEI établissent des comptes régionaux: l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. L'Arménie et le Bélarus s'en abstiennent: la première considère

qu'il ne s'agit pas là d'une tâche prioritaire (au moins jusqu'en 2006) vu la faible superficie de son territoire et de ses régions, et le second envisage de le faire mais n'a encore pris aucune décision définitive. La République de Moldova a cessé d'établir des comptes régionaux après la création de nouvelles subdivisions territoriales: leur nombre est passé de 12 à 32 et elles sont aujourd'hui considérées comme trop petites.

8. Les comptes régionaux sont établis pour les régions qui occupent le plus haut niveau dans la hiérarchie administrative et territoriale des pays, parce qu'ils apportent des indications utiles pour la gestion et la prise de décisions et que des informations adéquates sont disponibles. Le nombre de ces régions varie entre quatre en Azerbaïdjan et au Tadjikistan et 88 en Russie.

9. L'établissement des comptes régionaux est organisé différemment dans la CEI selon les pays. Ainsi, en Azerbaïdjan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, en Russie et en Ukraine, des estimations provisoires des PRB et des flux liés aux comptes régionaux sont d'abord effectuées par les services régionaux de statistique, les services nationaux calculant ensuite les chiffres définitifs. Dans d'autres pays (le Kazakhstan, le Tadjikistan et le Turkménistan), les PRB sont calculés directement par les services statistiques nationaux.

10. Les comptes et indicateurs qui suivent sont établis au niveau des régions:

- Comptes de production par branche d'activité aux prix courants;
- Valeur ajoutée par branche d'activité aux prix courants et à prix constants;
- PRB aux prix courants et à prix constants et indices de volume du PRB;
- Comptes d'exploitation par branche d'activité;
- Indicateurs des comptes d'utilisation du revenu.

11. Les États de la CEI ont commencé à établir des comptes régionaux à des époques différentes et sont aujourd'hui plus ou moins avancés dans ce domaine:

- Tous les pays calculent les PRB aux prix courants;
- L'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan et l'Ukraine les évaluent aussi à prix constants;
- Tous les pays établissent des comptes régionaux de production par branche d'activité;
- Seule la Russie établit des comptes régionaux d'exploitation par branche d'activité;
- La Géorgie, le Kirghizistan, la Russie et l'Ukraine évaluent certaines composantes de l'emploi final des PRB;
- La plupart des pays ne procèdent au calcul des PRB qu'une fois par an;
- Seuls l'Ouzbékistan et le Tadjikistan les calculent chaque trimestre.

12. Les estimations des PRB faites par les États de la CEI sont fondées sur les principes du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 et du Système européen des comptes économiques intégrés (SEC) de 1995, et sont donc, à cet égard, comparables entre elles et à l'échelle internationale. Les États de la CEI ont suivi les recommandations sur l'établissement des comptes régionaux élaborées par le Comité de statistique de la CEI à partir des normes internationales². Certains pays de la CEI ont reçu pour ce faire l'aide d'experts des services de statistique d'autres pays, sur une base bilatérale. La République de Moldova, par exemple, a bénéficié de l'assistance technique de la Suède, l'Ukraine de celle de l'Allemagne et le Kirghizistan de l'aide de la Russie.

13. Les principes méthodologiques de calcul du PRB et des flux s'y rapportant sont semblables à ceux qui sont utilisés pour calculer le PIB au niveau national. Ils ont trait à:

- La délimitation de la production et notamment la prise en compte des activités clandestines et informelles. Toutefois, les biens et services illicites ne sont pas inclus (ni dans les comptes régionaux, ni dans les comptes nationaux);
- L'ampleur et la teneur des composantes du PRB par emploi final et par type de revenu – par exemple la formation brute de capital fixe au niveau régional inclut l'achat de logiciels et de bases de données, des originaux d'œuvres littéraires et artistiques et le coût de la prospection minière;
- Les grandes classifications du PRB et de ses composantes, par exemple la classification des types d'activité par branche, la classification des produits, des revenus, des impôts et subventions, des actifs, etc.;
- Les méthodes de calcul des PRB à prix constants, par exemple l'utilisation des mêmes types d'indices de prix ou de volume pour ajuster ou extrapoler certaines composantes du PRB ou du PIB.

14. Il arrive parfois que les méthodes de calcul du PRB s'écartent des principes généraux de calcul du PIB en raison de problèmes d'information ou d'organisation. Les plus-values et les moins-values ne sont pas comptabilisées au niveau régional car ces estimations sont considérées comme trop complexes pour les services statistiques régionaux qui disposent généralement d'un personnel et de ressources limités. Par conséquent, dans certains pays (comme la Russie), les plus-values et les moins-values ne sont pas soustraites du PRB et de ses composantes et sont à l'origine d'une partie de la divergence entre le PIB et la somme des PRB. Dans d'autres pays, qui procèdent au rapprochement du PIB et du PRB (l'Ukraine, par exemple), les plus-values et les moins-values, calculées au niveau national, sont ventilées par région par le service central de statistique.

² Principes généraux de calcul du PRB, Comité inter-États de statistique de la CEI, Moscou, 2001. Propositions pour améliorer la méthodologie de calcul du PRB, Comité inter-États de statistique de la CEI, Moscou, 2005.

15. Le PRB à prix constants est estimé uniquement sur la base de la production par la méthode de la déflation simple. La déflation et l'extrapolation sont utilisées pour estimer la valeur ajoutée par branche d'activité, en fonction de la fiabilité des informations disponibles. Celles-ci comprennent:

- Les indices de volume par branche principale d'activité industrielle;
- Les indices des prix des biens industriels et des services fournis aux entreprises agricoles;
- Les indices du volume d'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics;
- Les indices du trafic marchandises et du trafic passagers, par mode de transport;
- Les indices du volume du commerce de détail et de gros;
- Les indices de volume des services de communication;
- Les indices du volume et des prix de divers services à la collectivité;
- Les indices du volume des services personnels;
- Les indices des prix à la consommation des services marchands en matière de santé, d'éducation et de culture;
- Les indices du nombre de personnes travaillant dans les services non marchands.

La production agricole à prix constants est calculée par la méthode de l'évaluation directe. On utilise, à cette fin, les prix moyens à la production par grande catégorie de produits agricoles et par type d'unité de production.

16. Les activités clandestines et parallèles sont comptabilisées aux niveaux national et régional à l'aide de la même méthode et des mêmes sources d'information. Ces estimations sont réalisées par les services statistiques régionaux lors du calcul de la production et de la valeur ajoutée par branche d'activité. Les services centraux de statistique effectuent le rapprochement de ces chiffres avec les données nationales et, après ajustement (le cas échéant), les résultats sont inclus dans les comptes de production par région.

17. Les pays de la CEI utilisent différentes méthodes pour l'établissement des comptes régionaux:

- L'Azerbaïdjan et le Turkménistan recourent à la méthode «ascendante»;
- La Géorgie, le Kazakhstan et le Kirghizistan utilisent la méthode «descendante»;
- L'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan et l'Ukraine se servent de méthodes mixtes.

Les activités de production des entités multirégionales sont généralement réparties entre les régions selon les approches suivantes: i) les établissements distincts (unités fonctionnelles locales) sont identifiés et affectés à la région dans laquelle ils sont situés; ii) l'entité dans son ensemble est affectée à la région où le siège social est implanté; iii) les données concernant les activités de production de toutes les unités comprises dans une branche d'activité au niveau national sont affectées aux régions selon la méthode «descendant» à l'aide de clefs de répartition.

18. Les pays de la CEI appliquent toutes ces méthodes, avec quelques particularités dans certains d'entre eux. La plupart recourent à la première et à la troisième approche pour les sociétés non financières, à la troisième et à la deuxième pour les sociétés financières et à la troisième et à la première pour les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

19. Le tableau annexé à cette communication résume les pratiques des États de la CEI en matière d'établissement des comptes régionaux.

Aperçu général des principaux problèmes d'ordre théorique et pratique

20. Comme on l'a vu plus haut, les notions, approches et méthodes utilisées pour établir les comptes régionaux et calculer les PRB sont en général les mêmes que pour les comptes nationaux. Cependant, il est parfois difficile, pour diverses raisons, d'en appliquer certaines au niveau régional. Les pays de la CEI doivent donc adapter les méthodes en fonction des informations disponibles.

21. Il s'agit, par exemple, de la notion de résidence régionale, qui correspond en général à la définition internationale utilisée pour la balance des paiements et les comptes nationaux. Son application dans le domaine des comptes régionaux exige la solution de problèmes pratiques liés au manque d'informations adéquates. Pour ce qui est des comptes de production et des comptes d'exploitation, elle est assez facile car on possède normalement des données sur les activités des entreprises situées à l'intérieur de chaque région. Des efforts peuvent être nécessaires pour obtenir des données relatives aux activités i) des subdivisions des entreprises multirégionales, ii) des unités affiliées à des unités étrangères situées hors des frontières nationales, iii) des entreprises non constituées en société et appartenant à des ménages vivant dans d'autres régions, et iv) des institutions publiques situées sur le territoire de la région considérée mais contrôlées et financées par le gouvernement central. Il ressort de ce qui précède que le calcul du PRB par les méthodes de la production et du revenu est la pratique la plus indiquée pour les pays de la CEI.

22. L'application de la notion de résidence dans les comptes de répartition des revenus (autres que les comptes d'exploitation) et les comptes d'utilisation du revenu est plus difficile car les données sur le revenu perçu dans la région considérée par les ménages qui vivent en temps normal dans d'autres régions ou même dans d'autres pays ne sont pas immédiatement disponibles. Les pays de la CEI n'ont pas non plus de données concernant le revenu que les résidents de telle ou telle région perçoivent dans d'autres régions.

23. L'application de cette notion dans les comptes d'utilisation du revenu et les comptes de biens et services suppose d'obtenir des informations sur les achats de biens et de services effectués par les ménages vivant en temps normal dans d'autres régions et sur les achats réalisés par les résidents de la région considérée dans d'autres régions. Des données sur les autres flux

interrégionaux de biens et de services sont aussi nécessaires. Or, de telles données n'existent pas dans les pays de la CEI.

24. En conséquence, le calcul du PRB par la méthode dite de l'évaluation des dépenses n'est actuellement, et dans un avenir proche, ni réalisable ni envisagée dans les pays de la CEI. Pour cette raison, quelques-uns d'entre eux calculent uniquement certains éléments des dépenses finales par région. Ces estimations comprennent les dépenses de consommation finales des ménages (résidents et non-résidents) sur le territoire de la région, les dépenses de consommation finales des administrations publiques et des ISBLSM et la formation brute de capital fixe.

25. Le PRB est identique au PIB du point de vue économique et, en théorie, la somme des PRB de toutes les régions (y compris les territoires extrarégionaux) devrait être pratiquement égale au PIB (si l'on laisse de côté les activités exécutées dans les enclaves extraterritoriales). Cependant, seuls la Géorgie, le Kirghizistan et l'Ukraine (cette dernière depuis 2000) rapprochent complètement le PIB et la somme des PRB. D'autres pays laissent clairement apparaître la divergence, qui correspond, en règle générale, à la valeur ajoutée du commerce extérieur, des services fournis à la collectivité par les administrations centrales et des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), ainsi qu'aux taxes à l'exportation et à l'importation. Par ailleurs, certains pays n'affectent pas aux régions la valeur ajoutée du transport ferroviaire et des ISBLSM (Kazakhstan et Tadjikistan) ou des assurances (Kazakhstan, Ouzbékistan et Tadjikistan). Le Kazakhstan n'affecte pas non plus aux régions la valeur ajoutée du transport routier et des activités de l'ensemble des administrations publiques.

26. Les problèmes relatifs au rapprochement des comptes et agrégats régionaux et nationaux sont d'une part d'ordre théorique et d'autre part liés au manque d'informations. Ils sont examinés ci-après.

27. La *régionalisation des administrations centrales* est une question qu'il semble nécessaire de clarifier. Ces administrations peuvent exercer leurs activités dans différentes régions, mais elles sont contrôlées et financées directement par l'État et il est donc fréquent qu'elles ne soumettent pas de rapport d'activité aux autorités locales. Elles fournissent essentiellement des services collectifs à l'ensemble du pays (établissements militaires, par exemple, ou centres de recherche publics). Certaines d'entre elles offrent des services individuels dont bénéficient à la fois les résidents et les non-résidents des régions (par exemple établissements d'enseignement, centres médicaux et maisons de repos dirigés par le pouvoir central).

28. Les pays de la CEI utilisent différentes approches pour régionaliser les administrations centrales:

- La Russie, le Turkménistan et l'Ukraine les répartissent selon les régions où elles exercent leurs activités;
- L'Azerbaïdjan les affecte aux régions où l'organe gouvernemental dont elles relèvent est situé;
- La Géorgie, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan³ répartissent l'ensemble des données nationales entre toutes les régions du pays.

³ Uniquement pour les services individuels en Ouzbékistan et au Tadjikistan.

29. Le Comité de statistique de la CEI donne la préférence à la première approche. Il la recommande dans les documents méthodologiques sur cette question qu'il a élaborés pour les pays de la CEI. Il s'appuie en la matière sur les principes généraux relatifs à la régionalisation des comptes nationaux contenus dans le SEC 1995 et dans d'autres documents d'Eurostat. Toutefois, il serait certainement utile d'apporter des éclaircissements à ce sujet.

30. *Le manque d'information au niveau régional sur les activités des entités multirégionales* concerne principalement les entreprises travaillant dans le secteur des transports (transport ferroviaire) et dans celui du commerce extérieur, ainsi que les ISBLSM. Les pays de la CEI traitent ce problème de différentes façons. La Géorgie, le Kirghizistan et l'Ukraine ventilent par région les données qui existent uniquement à l'échelon national à l'aide de la méthode «descendante» (en utilisant des clefs de répartition telles que le nombre de salariés). D'autres pays recourent à des méthodes mixtes ou bien ne répartissent pas ces données entre les régions, ce qui explique une partie de la divergence statistique.

31. CEI-STAT recommande le recours à la méthode «descendante» séparément pour les composantes main-d'œuvre et capital de la valeur ajoutée (rémunération des salariés et excédents d'exploitation). La rémunération des salariés devrait être ventilée selon les régions où elle est versée (proportionnellement aux salaires correspondants ou au nombre de salariés). Des clefs de répartition idoines devraient aussi être appliquées aux excédents d'exploitation. Par exemple, les recettes du transport de marchandises et de passagers peuvent être utilisées pour ventiler les excédents d'exploitation du transport routier.

32. *Les méthodes de calcul de la production et de répartition entre différentes activités* concernent, en particulier, la production des SIFIM et des assurances. Les pays de la CEI traitent cette question en utilisant des approches similaires à celles qui sont décrites au paragraphe 31 :

- La Géorgie et le Kirghizistan ventilent la production des branches susmentionnées selon les régions proportionnellement au nombre de salariés travaillant dans ces branches;
- Le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, la Russie, le Tadjikistan et le Turkménistan ne ventilent pas les SIFIM (certains d'entre eux ne ventilent pas non plus les services d'assurance). La valeur ajoutée des SIFIM et des assurances constitue alors une partie de la divergence entre les PRB et le PIB;
- En Ukraine, le service central de statistique estime directement les SIFIM et les services d'assurance pour les régions en utilisant les mêmes sources et les mêmes méthodes qu'au niveau national.

33. Étant donné les difficultés auxquelles sont confrontés la plupart des pays lors du calcul de la production et de la valeur ajoutée par région des types d'activités susmentionnés, CEI-STAT préconise de répartir les SIFIM par région en proportion de la somme de la valeur ajoutée de toutes les branches d'activité. En ce qui concerne les services d'assurance, il est recommandé de répartir la valeur ajoutée par composantes personnel et capital à l'aide de la méthode «descendante» (voir le paragraphe 31). Les primes d'assurance peuvent dans ce cas être utilisées comme clefs de répartition pour les excédents d'exploitation.

34. *La comptabilisation de certaines opérations à l'échelon national uniquement* concerne, en particulier, les taxes et les subventions à l'importation et à l'exportation. La majorité des pays ne les ventilent pas par région faute d'informations directes ou d'indicateurs pouvant servir de clefs de répartition.

35. *Le traitement des activités au niveau extrarégional.* Seule la République de Moldova a une rubrique distincte pour les activités extrarégionales (en l'occurrence, celles des représentations diplomatiques à l'étranger) dans ses comptes régionaux. L'Azerbaïdjan et le Kirghizistan affectent l'activité des entités extrarégionales à la région dans laquelle est située l'entité dirigeante (par exemple, le Ministère des affaires étrangères pour les représentations diplomatiques, le siège social de la société pour les entreprises des industries extractives). La plupart des pays de la CEI n'identifient pas les entités économiques menant des activités au niveau extrarégional (telles que les ambassades, les consulats, les bases militaires, les établissements de sociétés menant des activités d'extraction minière ou de pêche, etc.) et n'évaluent pas leurs activités de manière séparée. Cela signifie cependant que ces activités sont regroupées avec celles de l'entité dirigeante.

36. Dans les documents qu'il a élaborés sur ce sujet, CEI-STAT préconise d'enregistrer les opérations des entités extraterritoriales de manière distincte en tant qu'opérations liées à une région abstraite.

Aperçu des sources de données existantes

37. Les États de la CEI utilisent pour les estimations des PRB les sources d'information ci-après:

- Les registres des activités industrielles et commerciales;
- Des rapports d'entreprises sur la production, les ventes et les coûts de production;
- Des enquêtes spéciales par sondage et des rapports régionaux spéciaux;
- Des statistiques et des études sur l'emploi;
- Des enquêtes sur le budget des ménages;
- Des rapports sur l'exécution des budgets locaux et régionaux et sur les fonds extrabudgétaires;
- Des statistiques bancaires;
- Des données émanant de l'administration fiscale;
- Les rapports d'institutions sans but lucratif.

38. Les registres des activités industrielles et commerciales de tous les pays de la CEI comportent des informations sur l'implantation des entreprises et, dans la plupart des pays, des renseignements sur l'implantation de leurs établissements (unités locales) qui sont utilisés pour identifier les entités résidentes par région. Des rapports statistiques spéciaux sur les principaux

indicateurs des activités des entreprises par région sont élaborés sur la base de ces informations. Des données statistiques sur le nombre de salariés et la production, tirées des registres en question, constituent des clefs de répartition pour la ventilation régionale des données concernant les entités multirégionales.

39. Les informations collectées par les pays de la CEI auprès des sources susmentionnées pour l'établissement des comptes régionaux ne sont pas totalement adéquates. Elles ont les mêmes lacunes et nécessitent les mêmes ajustements que celles qui sont collectées pour les comptes nationaux. Ainsi, elles devraient rendre compte de l'économie non observée, passer à l'enregistrement des opérations selon la méthode de la comptabilité d'exercice, exclure les plus-values, etc. Il est nécessaire d'ajuster les informations relatives au revenu et aux dépenses des administrations locales de façon à rendre ces données compatibles avec les prescriptions régissant les comptes nationaux.

40. À cet égard, il faut souligner que les données du Ministère russe des finances sur l'exécution du budget de l'État ne sont pas totalement harmonisées avec les comptes nationaux. Il y a des différences concernant l'étendue des administrations publiques, la définition et la classification de certaines transactions, l'utilisation de la méthode de la comptabilité de trésorerie plutôt que celle de la comptabilité d'exercice, etc. Il en va de même des rapports d'activité des administrations locales. En outre, les données sur les revenus et les dépenses des administrations n'incluent pas les transactions en nature et se limitent aux transactions en espèces.

41. Certains pays ne disposent pas, pour certaines branches d'activité, d'indices des prix d'une qualité suffisante permettant d'estimer le PRB et ses composantes à prix constants et de calculer les indices de volume. Il s'agit notamment des indices des prix nécessaires pour l'ajustement de la consommation intermédiaire.

42. La plupart des pays ne collectent pas trimestriellement les données auprès de certaines catégories d'entreprises telles les petites entreprises, les coentreprises, etc. Dans ce cas, les ajustements correspondants sont généralement introduits dans les estimations à l'échelle nationale. Le manque de données de ce type au niveau régional peut avoir une incidence sur les estimations.

43. CEI-STAT recommande aux pays de la CEI de recueillir des données qui permettent d'utiliser, dans toute la mesure possible, la méthode «ascendante» ou au moins sa forme modifiée. Cela concerne en particulier les données sur les activités des sociétés multirégionales.

44. Les informations collectées auprès de ces sociétés devraient permettre la ventilation des données sur la production et les coûts de production des entreprises par établissement (unités fonctionnelles locales). Si cette ventilation n'est pas possible, il est recommandé de rassembler d'autres renseignements – salaires, nombre de salariés, immobilisations, etc. – et de les utiliser comme clefs de répartition pour affecter les données aux régions.

45. Il est parfois difficile de recueillir des informations au niveau des établissements. C'est généralement le cas pour des branches d'activité telles que le bâtiment et les travaux publics et les transports ferroviaire et aérien. Pour régionaliser ces activités il est recommandé d'utiliser la méthode «descendante», selon laquelle les agrégats nationaux par branche d'activité sont ventilés par région à l'aide de clefs de répartition appliquées séparément aux composantes de la

valeur ajoutée. Pour disposer de clefs de répartition adéquates, il est nécessaire de collecter des informations régionales sur des indicateurs tels que les salaires, le nombre de salariés, les immobilisations, etc. Dans le cas des sociétés financières, il serait utile de réunir des informations sur les prêts accordés par les banques et sur les dépôts, sur les primes d'assurance et sur les contributions aux fonds de pension privés par région où ces sociétés et leurs établissements sont implantés.

Plans de travail

46. Le développement des comptes régionaux est une des priorités de la comptabilité nationale dans la plupart des pays de la CEI. Globalement, il s'agit d'élargir le champ de ces comptes, d'améliorer la précision des estimations des principaux agrégats pour faire mieux concorder PRB et PIB et d'augmenter l'utilité analytique des données en utilisant les classifications internationales. Les pays de la CEI étant plus ou moins avancés dans le domaine des comptes régionaux, il y a des différences entre leurs plans de travail immédiats. Néanmoins, ceux-ci peuvent être résumés comme suit:

- Amélioration des sources de données pour l'estimation des PRB et des flux s'y rapportant. Des enquêtes spéciales par sondage et l'introduction de nouvelles formes de rapports statistiques sont prévues à cette fin;
- Introduction de nouvelles classifications des branches d'activité, basées sur les normes internationales (Russie);
- Amélioration des indices des prix devant servir de déflateurs pour les composantes du PRB;
- Estimation du PRB à prix constants et utilisation d'indices de volume (dans les pays où ces estimations ne sont pas encore effectuées);
- Établissement des comptes d'exploitation par branche d'activité économique (dans les pays où cela ne se fait pas encore);
- Calcul de certaines composantes de l'emploi final du PRB (dans les pays où ces estimations ne sont pas encore effectuées);
- Organisation de calculs semestriels (Ukraine);
- Organisation d'estimations provisoires au niveau régional pour l'établissement des comptes régionaux (Turkménistan).

47. CEI-STAT entend continuer à fournir une assistance technique aux pays de la CEI en actualisant ses recommandations, en supervisant les activités des différents pays, en étudiant l'expérience internationale ainsi qu'en participant aux réunions d'experts sur les comptes nationaux des pays de la CEI qui ont lieu périodiquement. Il s'intéresse à la coopération internationale dans ce domaine. Il convient d'ailleurs de souligner que ce thème a été suggéré par CEI-STAT à EUROSTAT parmi d'autres secteurs possibles de coopération entre les deux organismes. L'organisation d'un séminaire international sur le sujet à l'intention des experts des pays de la CEI est aussi envisagée.

Annex (English and Russian only) - Summary of the practices of the CIS countries in compilation of regional accounts as of the end of 2005

	Azerbaijan	Georgia	Kazakhstan	Kyrgyzstan	Moldova	Russia	Tajikistan	Turkmenistan	Uzbekistan	Ukraine
	2000-2004	1998-2004	1990-2004	1995-2003	2000-2001	1994-2003	2001-2004	1998-2001	1993-2004	1996-2002
1. Years for which the regional accounts have been compiled										
2. Periodicity of computation of GRP:										
- annual	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
- quarterly							+		+	
3. Prices in which GRP is valued:										
- current prices	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
- constant prices						+	+		+	+
4. Methods of computation of GRP:										
- production method (as sum of value added)	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
- distributive method (as sum of incomes)						+				
- estimates of selected components of final use:		+		+		+				+
- household final consumption expenditure		+		+		+				+
- actual household final consumption						+				
- general government final consumption expenditure				+						+
- individual consumption of general government										
- NPISH final consumption expenditure				+						+
- gross fixed capital formation				+		+				
- exports and imports of goods and services				+						
6. Adjustment of GRP for accounting non-observed production	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
7. Reconciliation of GRP and GDP:										
- sum of GRP is not equal to GDP, discrepancy exists	+		+		+	+	+	+	+	+ up to 1999
- sum of GRP is equal to GDP, all components of GDP are allocated to regions		+		+						+ begin. 2000
8. Discrepancy between sum of GRP and GDP contains:										
- railway transport			+				+			
- motor transport			+							
- external trade						+	+			
- FISIM			+		+	+	+	+	+	
- insurance			+				+		+	
- individual services of general government			+							
- collective services			+		+		+		+	
- NPISH			+				+			
- taxes on products (other than taxes on imports and exports)			+					+		
- taxes on imports and exports			+		+	+	+		+	
- subsidies on products			+					+	+	
9. Identification of extra-regional territory in the context of compilation of GRP:										
- yes					+					
- no	+	+	+	+		+	+	+	+	+
10. Organisation of estimates of GRP:										
- production of estimates is carried out initially by regional statistical offices	+			+		+			+	+
- estimates are carried out only by the central national statistical organization		+	+		+		+	+		
11. Approaches used for computation of GRP:										
- "bottom-up"	+				+		+	+	+	
- "top-down"		+	+	+	+	+	+			
- mixed					+	+	+		+	+

Note: Armenia and Belarus do not carry out estimates of GRP, Moldova ceased them after 2003 due to introducing new territorial units. Azerbaijan carries out estimates of GRP for few selected regions.
